

Ordre du jour	Synthèse des échanges
Approbation précédent compte-rendu	Validation
Information Conseils Citoyens/Politique de la Ville	<p>Intervention de Léa RAQUIN, chargée de mission politique de la Ville Conformément à la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, la Ville de Bourg-en-Bresse va mettre en place des groupes d'habitants dont la mission sera de suivre la mise en œuvre des politiques spécifiques aux quartiers identifiés dans le cadre de la politique de la ville.</p> <p>Issus des conseils citoyens déjà mis en place à l'échelle de la commune, ces groupes (composés de conseillers citoyens volontaires, d'habitants tirés au sort, d'habitants accompagnés par les opérateurs du territoire et d'associations) viendront compléter le dispositif de démocratie locale de la Ville. Trois groupes seront constitués, l'un sur le territoire de Croix-Blanche/Dîmes un autre sur Terre des Fleurs et le dernier sur le territoire de la Grande Reyssouze. Ce dernier, constitué sur le territoire de la Grande Reyssouze (Reyssouze + Canal + Pont des Chèvres) sera un interlocuteur et un relai auprès des habitants privilégié dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine du Pont des Chèvres.</p> <p>Le Contrat de Ville étant signé par de nombreuses institutions (Éducation nationale, CAF, Conseil Départemental, Bailleurs sociaux...), l'intégration des conseils citoyens à sa mise en œuvre permet aussi aux habitants et donc aux conseils citoyens d'avoir un champ d'intervention plus large qu'il ne l'est aujourd'hui.</p>
Présentation groupe aménagement Terre en couleurs	<p>Le groupe souhaite réaliser un travail global sur les conditions de circulation et de cheminement des piétons. Le groupe souhaite réaliser en mai un diagnostic sur le quartier du Peloux.</p> <p>Par ailleurs, il relève l'absence d'espaces verts dans le secteur. Le diagnostic devrait donc également inclure les zones qui pourraient être aménagées dans ce sens.</p> <p>Une fois le diagnostic réalisé un lien peut être fait avec le service Espaces verts pour voir également ce qui pourrait être développé en lien avec les actions « nature en ville ».</p>
Retour e-consultation A. Lorraine	<p>Présentation des résultats de la e-consultation avenue Alsace Lorraine (Cf diaporama joint)</p> <p>Une nouvelle e-consultation est en cours (du 20 avril au 27 mai) sur l'aménagement des abords du Carré Amiot. Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour compléter le questionnaire.</p> <p>Le conseil citoyen peut s'il le souhaite rendre un avis collectif comme cela a été fait dans le cadre de la consultation sur Alsace Lorraine.</p>

<p>Retour sur les groupes de travail inter-conseils</p>	<p>Plan de stationnement : Travail en petits groupes très intéressant, synthèse riche en propositions. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • différencier des zones de stationnement sur le champ de foire • offre plus attractive pour les résidents • optimiser l'offre dans les parkings existants • mieux informer sur l'offre et les modalités de stationnement <p>La synthèse générale des travaux a été envoyée par mail à tous les conseillers citoyens le 11 mars dernier.</p> <p>Plan piéton : Une séance inter-conseils a eu lieu le 5 avril dernier. Les propositions faites à cette occasion ainsi que celles des services de la Ville seront envoyées en mai aux conseils citoyens. Ceux-ci auront jusqu'à fin juin pour rendre, s'ils le souhaitent, un avis sur ces propositions. Une date devrait être proposée aux personnes souhaitant travailler sur la question. Il est toutefois demandé que l'ensemble des documents soient transmis à tous les conseillers citoyens.</p>
<p>Groupe Nature en ville</p>	<p>Retour sur la réunion du 30 mars dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction des animaux en ville : réflexion autour des attentes et des freins d'un tel projet • Installation d'un jardin éphémère sur l'esplanade de la Comédie de mai à septembre • Incroyables comestibles : différentes implantations en ville. <p>Si les habitants ont envie de créer des espaces verts, la Ville donne la possibilité de végétaliser des espaces publics avec un entretien confié aux habitants.</p>
<p>Retour rencontre «Lycées/riverains»</p>	<p><u>Rappel du contexte</u> : trouver un terrain d'entente pour apaiser la cohabitation entre riverains et lycéens. <u>Objectif</u> : réfléchir ensemble à des propositions</p> <p>Une réunion de travail ouverte aux partenaires et habitants a eu lieu. Elle a permis de partager les constats (négatifs ET positifs de cette cohabitation) et de faire des propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontre avec tous les responsables des lycées du secteur • créer des actions ensemble (habitants/lycéens) ex : embellir ensemble • ajouter un paragraphe au sein du règlement intérieur permettant d'indiquer que le lycée était dans un quartier etc... + visite du quartier et de ses acteurs • faire installer des poubelles + actions de sensibilisation <p>Une rencontre a ensuite été réalisée avec le proviseur du lycée Pardé qui a expliqué qu'il existait au sein du lycée (comme dans tous les lycées) un conseil de vie lycéenne composé d'une dizaine d'élèves qui proposent et mettent en place des actions avec l'ensemble des lycéens. Cette instance se réunit plusieurs fois dans l'année de manière officielle, puis les élèves se revoient pour mettre en place leurs projets. Il est donc proposé que des conseillers citoyens/habitants/commerçants viennent rencontrer ce conseil en début d'année scolaire, exposent les problèmes et surtout les propositions, qu'il y ait un échange et que puisse émerger un projet qui convienne à tous. Il faudra reprendre rendez-vous en début d'année scolaire avec le lycée pour travailler la proposition.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Prochaine réunion de Bureau : date à définir</p> <p>Prochaine séance plénière : Lundi 20 juin 2016 à 18h30 à la salle Terre des fleurs</p>



Questions de proximité

- Rue J.Ferry en face du n°13 dans la cour du Conseil départemental. Squat, fenêtres cassées + ouverture des compteurs électriques. Les habitants s'interrogent quant à la dangerosité de ces ouvertures.
- Rue Montholon, face au centre commercial, là où la ferme a été abattue, une barrière verte en plastique dépasse sur la rue ce qui représente un danger.
- Rue du Dr Nodet au niveau du n°50, serait-il possible d'avoir un soutien du Maire auprès de RFF pour la mise en place d'un mur anti-bruit.
- Lors de la dernière 15zaine citoyenne sur le secteur Citadelle la question avait été posée de la possibilité d'aménager un jardin au niveau de la caserne Brouet. Qu'en est-il ?

Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Raphaël DURET (co-animateur élu), Mathilde GOURBEIX (service Démocratie Locale) et Léa RAQUIN (chargée de mission Politique de la Ville)
Conseillers citoyens	Mesdames : Emeline BOURNE, Leyla CELIK, Bénédicte CERTAIN BRESSON, Eliane DUFOUR, Maryse JOLY, Catherine LEGER (co-animatrice habitante), Martine MICHELON Messieurs : Pascal BARTASSOT, Daniel BLATRIX, Jean-Louis JOURNET, Philippe LAMBERT ALISON, Claude MARQUIS, Marc PARIS, Jean-Luc TOURNIER, Associations : Martine ARPIN (Terre en couleurs), Nathalie POURCHOUX (Le Plateau), Excusés : Marie-Claude DESFARGES, Thierry MANGEMATIN, Emilien SERMET, Claude RIGOLLET (Le Plateau) Absents : Sandrine BORGET, Emilie COUDURIER CURVEUR, Danielle MILLET, Elodie PONTUS, Rajae EL AYANE, Marie-Claude ROUX, Magalie TERRAL, Daniel DESROCHES, Pierre GOBET, Paul-Henri GRIVET, Cyrille KLEINE, Maxime NOYON, Julien TARDY (Sté SELLS), Jean-Paul GODEAU (AIDES), Jean TABARY (Jeunes Pousses), Mathieu DODARD (Le Millésime)